InFOs CE

Réorganisation d'IMO

Extraits de l'intervention de Fabrice Criquet, expert FO
au Comité d'Entreprise du 14 février 2008

Comme agent à imo et délégué du personnel FO, j'aimerais partager l'enthousiasme dont faits preuve la direction dans le document que vous présentez aux élus du Comité d'entreprise.

Dans le document que vous soumettez aujourd'hui aux organisations syndicales, la direction essaye d'être rassurante en expliquant que la réorganisation n'est qu'une adaptation. Dont acte ! Néanmoins, et au risque d'être un peu long, je souhaiterais soulever un certain nombre de questions, de problèmes, d'interrogations que les collègues se posent.

"nous estimons que c'est une bonne chose qu'IMO dans la dernière période ait été à l'origine de nouveaux projets et de nouvelles installations"

Avec les collègues, nous estimons que c'est une bonne chose qu'IMO dans la dernière période ait été à l'origine de nouveaux projets et de nouvelles installations qui permettent le développement des compagnies aériennes et de nouvelles installations pour les opérateurs de fret. Nous souhaitons que le développement d'IMO se poursuive par une politique ambitieuse qui ne se limite pas aux « terrains nus » mais au contraire une politique dans laquelle ADP maîtrise les développements et garde la gestion et l'exploitation des dîtes installations.

Aménager, construire, exploiter et gérer des bureaux, des hangars, des gares de fret… telles sont les missions d'ADP pour répondre aux besoins du transport aérien.

A cette ambition doit correspondre une organisation adaptée avec des moyens adaptés. Si des projets nouveaux nécessitent des moyens nouveaux en développement. Nous estimons que les équipes d'exploitation, de gestion et de maintenance doivent être renforcés. Il convient aussi que ces projets soient l'occasion d'utiliser les compétences des UO INA et DMO

"Si le développement d'IMO connaît un essor, les effectifs quand à eux diminuent. En 4 ans, IMO a perdu 25 postes et on nous annonce encore une diminution de 3 pour 2008 soit moins 7,4% alors que l'activité n'a pas cessé d'augmenter."

Si le développement d'IMO connaît un essor, les effectifs quand à eux diminuent.
Dans le dossier, la direction indique "que les effectifs opérationnels des pôles opérationnels ne subissent pas de modification allant au-delà des objectifs de maitrise des effectifs fixés par le plan opérationnel de la direction à savoir une réduction pour 2008, une réduction de 3 postes. (…)" Il convient de s'arrêter sur la question des effectifs.

La direction annonce 3 postes en moins pour 2008. La direction en 2004 a décidé de créer IMO. Je me suis replongé dans le dossier du CE présentait à l'époque. Dès 2004, la direction affichait son ambition pour le développement immobilier. La direction indiquait qu'IMO avait 339 postes. Aujourd'hui dans l'organigramme projeté, la direction annonce 314 postes pour IMO. ***En 4 ans, IMO a perdu 25 postes et on nous annonce encore une diminution de 3 pour 2008 soit moins 7,4% alors que l'activité n'a pas cessé d'augmenter.***

Ce sont les activités comme les ateliers qui ont été le plus touché par cette baisse des effectifs. Les effectifs vont encore diminuer par le transfert d'agents à CDGR pour assurer les bâtiments de la navigation aérienne qui si on en croit les rumeurs dans le service, ce transfert est demandé par IMON et non par la navigation aérienne. Il faut ajouter à ce transfert, celui que l'atelier signalétique va passer d'IMON à CDGP.

On nous a répété maintes et maintes fois que l'immobilier est devenu un axe stratégique pour ADP. C'est même indiqué dans le document de base fait par l'AMF. Comment faire pour répondre à cette ambition alors que les effectifs fondent?

"la direction souhaite poursuivre le "faire-faire" précisant que la maintenance et l'entretien doivent être "menés avec la préoccupation constante de la rentabilité".

(…) Nous comptons des demandes d'interventions nécessitant des techniciens qualifiés connaissant les installations. Alors "pour répondre au mieux aux besoins et demandes des clients" comme il est indiqué par la direction, ne faut-il pas renforcer les équipes techniques?

Plus de 550 demandes d'interventions depuis le 1er janvier sur Roissy.? Ce seul chiffre ne montre t'il pas la nécessité de la présence des ateliers? Pourtant nous assistons depuis des mois à une externalisation d'activité entière au privé.

- C'est le cas notamment pour le confort climatique où l'ensemble de la maintenance préventive a été confié à la Sté SNEF. Par ailleurs, les agents nous ont fait savoir que cette société récupérerait la maintenance corrective pour le mois de mars.

- C'est le cas pour l'électrotechnique où l'entretien et la maintenance des portes automatique des entrepôts ont été confiés à la Sté Koné.

Dans les deux cas, nous les agents, nous constatons des problèmes qui ne peuvent que nuire à la qualité de service rendue aux usagers et à nos clients. Pour le confort climatique, seuls 2 agents de la SNEF sont présent pour couvrir toute la maintenance préventive pour l'ensemble de plate-forme de Roissy. D'autre part, les agents, les collègues nous font part d'un manque de réactivité. Ainsi, plusieurs fois les devis étaient incorrects. Et parfois, si le devis était fait, le travail qui ne l'était pas.

J'attire votre attention sur les effets néfastes et les risques de la sous-traitance d'une manière générale. Des collègues nous font remonter des exemples qui touchent aux normes électriques. Nous arrivons à une situation de sous-traitance en cascade pour certain marché comme le relampage.

Autant d'éléments qui nous montrent le besoin d'avoir des équipes qualifiés qui connaissent les installations afin de répondre au mieux aux besoins des clients. Ceci est partagé par les équipes gestionnaires des bâtiments et des zones qui m'ont fait remonter par exemple un contrôleur de travaux qui explique on fait des demandes d'interventions aux ateliers et on nous répond régulièrement: pas possible manque d'affectifs. Après c'est nous qui sommes devant le client et qui prenons les réflexions.

Pourtant dans le dossier présenté aujourd'hui, la direction souhaite poursuivre le "faire-faire" précisant que la maintenance et l'entretien doivent être "menés avec la préoccupation constante de la rentabilité". N'est-ce pas contradictoire avec la volonté de la direction de vouloir "générer un esprit individuel de responsabilité dans une dynamique collective de développement"?

Les agents sont demandeurs de développement et du renforcement de leurs missions et de leurs activités. Par exemple, pour en avoir discuté avec eux, s'agissant du l'électrotechnique, ils sont demandeurs de récupérer l'entretien et la maintenance des portes automatiques et la maintenance préventive pour le confort clim.

(…) comme le Comité d'Entreprise n'est qu'une instance de consultation, nous demandons à la direction une réunion de négociation sur les effectifs avec les organisations syndicales. C'est pour notre part, une question cruciale.

"les inquiétudes des collègues."

Pour conclure, je finirai par les inquiétudes des collègues.

- La première qui concerne beaucoup d'agents. Qu'est-ce que je vais devenir? Quel impacte pour moi et mon travail aura cette réorganisation? Pour la secrétaire, pour la rédactrice, pour le contrôleur de travaux, pour le technicien?

- S'agissant des pôles, il est indiqué "qu'une adaptation sera probablement nécessaire" pour IMON. Cela pose des inquiétudes parmi les collègues. Dans la réunion de présentation faites aux agents, il a été clairement dit par la direction que la dite adaptation s'inspirerait de ce qui a été fait à Orly. Certes, mais entre Orly et Roissy il y a des différences et il ne faudrait pas les ignorer. Par exemple si on prend le cas des assistants clientèles: A Orly, ils sont répartis dans les sections et à Roissy, ils sont en groupe de travail collectif. Cela semble convenir pour Orly. Nous pensons que faire la même chose à Roissy serait une erreur. D'autant plus que les agents sont très attachés à leurs groupes de travail.

- Dans les ateliers on se pose beaucoup de question et il y a des inquiétudes quand au devenir des activités. Cette inquiétude est renforcée par l'annonce faite de la fusion des sections bâtiment, confort climatique, et électrotechnique en une seule et même section. Les collègues se demandent si c'est la fin des ateliers. Nous redisons: nous avons besoins des ateliers pour faire face au développement de notre direction. Les cadres le disent eux-mêmes: "nous avons besoin des ateliers. Il faut les motiver. Il faut leurs donner les moyens de fonctionner."

- S'agissant des développements, nous avons lus dans la presse sur le projet cœur d'Orly entrepris en partenariat entre Altéria et la foncière des régions. Une question se pose alors: Est-il prévu qu'ADP puisse devenir propriétaire et donc gestionnaire de certains bâtiments comme à Roissypôle? Dans le cas contraire, la gestion et l'exploitation échapperait à ADP et ses équipes. Nous demandons que ce projet intègre la gestion et l'exploitation par ADP.

- Dans cette réorganisation, vous dotez la direction de l'Immobilier de sa propre direction financière. Nous avons tous lieu de craindre que cette disposition ne soit le prélude à une future filialisation. Nous souhaiterions avoir des garanties sur cette question. Vous comprendrez qu'avec ce qui s'est passé à l'escale, les agents souhaitent avoir une réponse précise.

(…) je pense que pour répondre aux problèmes posés notamment en matière d'effectifs. Je redemande à nouveau une réunion de négociations avec les organisations syndicales.

La discussion ne s'est pas limitée à cette intervention. D'autres interventions ont eu lieu. La direction a répondu sur certains points. Pour leurs parts, les élus FO ont voté contre ce projet de réorganisation. Le projet de réorganisation de la direction de l'Immobilier a été rejeté à la majorité des membres du CE.

Pour compléter ce compte rendu, le syndicat FO propose que se tiennent des réunions à Roissy et à Orly pour les agents qui le souhaitent. Nous vous tiendrons informés des modalités.

Roissy le 17/02/08